



Par courrier électronique

À: Aux municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest De: Guylaine Doire pour :
Jacques Desjardins,
Directeur du CVMR

Date : 22 mai 2019

Objet : Plastique d'ensilage

URGENT **Pour votre information** **Tel que demandé**
 Donner suite SVP **Retourner avec vos commentaires SVP** **Communiqué**

POLITIQUE POUR LES PLASTIQUES D'ENSILAGE

PÉRIODE DU 17 AU 21 JUIN ET DU 25 AU 28 JUIN 2019

- ✓ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, aucun tarif ne sera appliqué pour cette période. Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujéti à un tarif de 135.00 \$ la tonne;
- ✓ Toutes les entrées seront pesées;
- ✓ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi;
- ✓ Après le 28 juin 2019, un tarif de 135.00 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage;
- ✓ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier);
- ✓ Les véhicules utilisés pour le transport devront être nettoyés au préalable (roues).

Espérant votre collaboration habituelle.

Jacques Desjardins,
Directeur du CVMR